

Monsieur l'Inspecteur d'académie, mesdames et messieurs les membres de ce CTSD,

La FSU souhaite vous sensibiliser aux problèmes de communication survenus en ce début d'année. Simples maladroites liées au manque de temps et de moyens humains ? Nous nous interrogeons...

En effet, depuis la rentrée :

- les directeurs et directrices n'ont pas été prévenu.es de la non obligation de mener les APC. Aucune communication émanant n'a été faite sur ce point alors que les élu.es vous ont alerté lors du CTSD de rentrée.
- Les directeurs et directrices, toujours, ont été laissé.es dans le « flou artistique » quant à leurs obligations vis-à-vis des PPMS avec pour résultat, de nombreux questionnements en direction des directeurs référents, des IEN ou des assistants de prévention. Cela aurait pu être évité tant le texte, inscrit dans le code de l'éducation, est clair : *« Chaque école dispose d'un plan pour parer aux risques majeurs liés à la sûreté des élèves et des personnels. Ce plan est établi et validé conjointement par l'autorité académique, la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale gestionnaire du bâtiment et les personnels compétents en matière de sûreté. Le directeur donne son avis et peut faire des suggestions de modifications au regard des spécificités de son école. Pour cela, il peut consulter les personnels compétents en matière de sécurité. Il assure la diffusion de ce plan auprès de la communauté éducative et le met en œuvre. Il organise les exercices nécessaires au contrôle de son efficacité.*

Nous demandons une communication claire adressée aux directeurs et directrices : concernant la décharge des APC et l'écriture des PPMS.

- Les enseignant.es engagé.es dans les évaluations CP et CE1 n'ont pas été informé.es de leur droit à décharge de 6h d'APC pour la correction et la saisie.

Un sentiment de mépris grandit chez les collègues : les charges et obligations supplémentaires sont largement diffusées mais les temps de décharge ne sont pas signalés...

- Evaluation des écoles : la communication sur le volontariat des écoles, pourtant désignées par les IEN avec une programmation jusqu'en 2026, a interrogé de nombreux collègues . De même, la date limite de retour de l'évaluation interne annoncée fin septembre pour le 9 décembre à ces mêmes équipes volontaires-désignées pose question : comment mener 24h de temps de concertation en un temps si contraint ? Enfin, le choix des regroupements d'écoles amenées à s'évaluer ensemble a été communiqué sans qu'aucun critère de choix ne soit explicité aux collègues. D'où un fort sentiment de perte de sens ... Pour de nombreuses équipes, l'évaluation des écoles est un « machin » de plus imposé par l'administration. Pourtant, comment, sans adhésion et confiance des équipes, penser que ce dispositif puisse aboutir à des projets pédagogiques porteurs ? La FSU rappelle son opposition à ces évaluations et en demande l'abrogation. En attendant, La FSU demande à ce que du temps soit laissé aux équipes, sans date butoir impérative, et qu'une clarification soit apportée sur la notion de volontariat.

- Plan pHare et plan de formation : des dates de formation pour le 12/10 et le 19/10 ont été communiquées le 30 septembre. Ce temps est beaucoup trop contraint pour permettre aux personnels de s'organiser. La FSU demande qu'une bienveillance soit accordée aux collègues qui ne pourraient être présents, et que ce leur soit signalé par une communication officielle. De manière plus générale, des délais respectueux de la vie personnelle des collègues doivent être respectés pour toute convocation à des formations.

En espérant que la communication se fasse sans friture sur la ligne lors de ce CTSD, je vous remercie pour votre attention.